

Appel à communication

Titre du colloque

**Injonction de créativité et création sous contrainte :
parallèles entre secteur culturel et monde du travail
à l'épreuve du numérique**

Responsables scientifiques :

Yanita ANDONOVA, Université Paris 13, LabSIC

Jonathan ROBERGE, Institut national de la recherche scientifique, UCS

Anne-France KOGAN, Ecole des Mines de Nantes, LEMNA

Carsten WILHELM, Université de Haute-Alsace, CRESAT

La créativité est souvent associée aux idées d'œuvre artistique, d'imagination, d'inventivité, de talent et de virtuosité propres au secteur culturel. Mais qu'est-ce qu'être créatif au travail, au bureau, dans l'*open space*, dans l'atelier ou devant sa caisse de supermarché ? Nous proposons d'interroger la thématique de la créativité en explorant les parallèles entre le monde du travail et le secteur culturel, grâce au rôle joué par le numérique. En effet, la tension entre la figure individuelle du créateur et la dimension collective de l'organisation innovante est fondamentalement revisitée par les technologies de l'information et de la communication (TIC) et ce, que ce soit dans le monde de l'art, de l'entreprise et des industries créatives. En quoi les usages de ces technologies renouvellent-ils ce questionnement ? Comment réinterrogent-ils la dimension collective de la création ?

Dans le champ culturel, les grandes figures de créateurs sont les peintres, sculpteurs, acteurs, danseurs, créateurs de mode, etc. L'artiste, considéré souvent comme une icône, est celui qui se joue des frontières et recombine les supports. Les technologies numériques le lui permettent, comme dans le cas du Net Art (Vidal, 2008), mais exigent aussi de nouvelles compétences (celle de plasticien-vidéaste par exemple). Comment s'articulent savoir-faire techniques et production artistique ? Comment s'organisent les « collectifs d'artistes » ? En quoi se distinguent-ils ou non des organisations du monde professionnel ? En quoi ces productions collectives et polyvalentes reconfigurent-elles le métier d'artiste et la figure du créateur et de l'auteur ? Qui définit le statut de la « création » ? Les industries culturelles ont su s'adapter au numérique, à des degrés différents, pour créer et renouveler leurs produits, que ce soit pour la production de jeux vidéo ou de séries télévisées

(Tremblay, 2008 ; Bouquillon & Combès, 2011). En quoi, les modes d'organisation de ces nouvelles industries se retrouvent-elles dans l'entreprise ? Les œuvres numériques sont-elles si complexes qu'elles exigeraient un mode de conception et de management spécifique ?

Dans le cadre de l'entreprise, on s'intéresse à l'innovation (Alter, 2000), à la création planifiée, aux brevets et aux ateliers créatifs (brainstorming). Cette terminologie, qui met l'accent sur la méthode et le résultat, mérite d'être interrogée. L'impératif gestionnaire impose toujours plus de règlements, normes, revendications comptables et évaluations. Peut-on répondre individuellement à une exigence de créativité dans une organisation qui doit avant tout conserver les règles qui la font exister ? Comment concilier ces impératifs avec l'exigence de créativité ? Quelles sont les relations dans l'entreprise entre l'injonction à l'innovation, l'impératif de changement et la créativité ? La figure du créateur, mise en avant dans le champ culturel, peut-elle exister dans le monde essentiellement normatif du travail ? Depuis l'avènement du numérique, de la collaboration à distance et le culte de l'urgence (Aubert, 2003), où et quand se situe l'acte créatif ? Peut-on créer sous contrainte ? Peut-on créer sans contraintes (Vacher, 2013) ?

L'injonction à la créativité des individus est une des caractéristiques du nouvel esprit du capitalisme (Boltanski et Chiapello, 1999) et reste d'actualité dans un monde où l'innovation est au cœur des enjeux de compétitivité des organisations. Cependant, la diffusion continue des TIC accompagne une logique gestionnaire de changements permanents (Metzger, 2011) sous couvert de crise économique et où la communication incite au sensationnel et à l'éphémère. La temporalité individuelle, collective et organisationnelle est ainsi bousculée, éclatée, rétrécie (d'Almeida, 2001 ; Rosa, 2005/2012). Exigences de productivité et créativité peuvent-elles être compatibles ? Les objets numériques, permettant des formes collaboratives étendues, favorisent-elles la créativité collective (Pène, 2005) ? Il faut dès lors interroger la relation entre créativité et innovation (Akrich, Callon, Latour, 2006). La mise en réseau, rendue possible par le numérique et qui sous-entend l'idée d'une contribution étendue pour faire émerger de nouvelles idées, implique-t-elle nécessairement innovation ? Par exemple, le discours marketing sur les réseaux sociaux d'entreprise reprend les arguments d'une mise en connexion des individus au service d'une intelligence collective. Qu'en adviendra-t-il dans la durée ?

En somme, le colloque est un questionnement sur l'injonction de créativité et la créativité sous contrainte en comparant les mondes artistique et du travail face à l'omniprésence des TIC. Notre objectif est d'observer de près dans ces deux mondes professionnels les processus créatifs, les attentes correspondantes et la manière dont le numérique intervient.

Les contributions pourraient aborder une ou plusieurs des thématiques suivantes, dont la liste n'est pas exhaustive :

- La figure du créateur dans le cadre du travail et dans le cadre artistique
- Usage de la terminologie : créativité, création, innovation, auteurité, culture numérique
- Les compétences et savoir-faire de la création
- La compatibilité entre créativité, normes et évaluation à l'ère du numérique
- Culture de transparence, dispositifs numériques panoptiques et créativité
- Outils numériques et prescription des formes de créativité
- Relations entre culture numérique et culture créative
- La création numérique collective et l'avenir de l'auteurité
- La créativité éducative prise entre rigidité institutionnelle et cadre technologique
- La création de présences numériques, de nouvelles compétences ou de métiers à part entière
- La tension entre la dimension collective de la création et la reconnaissance individuelle du « créateur »

Soumission d'une proposition :

Toute proposition de communication devra être envoyée au plus tard le 1^{er} février 2014, aux deux adresses suivantes : yanita.andonova@gmail.com et carsten.wilhelm@uha.fr

L'objet du courriel sera intitulé : **Proposition ACFAS 2014**

La proposition devra être rédigée en langue française et doit comporter les éléments suivants :

Première page :

- le titre de votre communication
- un résumé (10 lignes maximum) en format Times New Roman, caractère 12, interligne simple
- 5 mots-clés
- Nom et prénom du/des auteur(s), institution de rattachement, adresse postale, numéro de téléphone, courrier électronique

Deuxième page (anonyme) :

- le texte de la proposition doit comporter 5 000 signes espaces compris en format Times New Roman, caractère 12, interligne simple
- une bibliographie (1 page maximum)

Les propositions de communication feront l'objet d'une évaluation en « double aveugle » par les membres du comité scientifique, dont la décision sera rendue le 25 février 2013.

Publication

Une publication est envisagée des meilleurs textes présentés lors du colloque sous la forme d'un numéro spécial de revue ou d'un ouvrage collectif. Des précisions concernant cette publication seront communiquées ultérieurement.

Comité scientifique :

Nicole d'Almeida, Université Paris-Sorbonne, Celsa, GRIPIC
Guy Bellavance, Institut national de la recherche scientifique, UCS
Benoit Berthou, Université Paris 13, LabSIC
Anni Borzeix, CNRS, CRG de l'École polytechnique
Jean-Paul Fourmentraux, Université de Lille 3, GERICO
Bertrand Legendre, Université Paris 13, LabSIC
Pascale Marcotte, Université du Québec à Trois-Rivières
Guy Minguet, Ecole des Mines de Nantes, LEMNA
Danielle Pailler, Université de Nantes, LEMNA
Thomas Paris, HEC Paris, CRG de l'École polytechnique
Daniel Peraya, Université de Genève
Daniel Raichvarg, Université de Bourgogne, CIMEOS
Nathalie Schieb-Bienfait, Université de Nantes, LEMNA
Olivier Thévenin, Université de Haute-Alsace, CRESAT
Béatrice Vacher, Université Bordeaux 3, MICA
Philippe Viallon, Université de Strasbourg, LISEC

Calendrier :

Date limite d'envoi des propositions	1 ^{er} février 2014
Evaluation des proposition	février 2014
Décision du comité scientifique	25 février 2014
Programme définitif du colloque	mars 2014
Tenue du colloque	12 et 13 mai 2014